

# Morte de "blessures à la gorge" : décryptage de la France de Macron ...

écrit par Claude t.a.l | 29 mai 2018



**Samedi matin, une femme de 31 ans a été assassinée dans un » quartier populaire » d'Orléans.**

Le journal local – la République du Centre – y avait consacré un article :

La victime présentait des blessures au niveau du cou et du thorax. Ce samedi, en début d'après-midi, un dispositif de police était toujours déployé, rue Joseph-Soulas, près du grand cimetière d'Orléans.

Plusieurs sapeurs-pompiers sont intervenus ce samedi 26 mai, en fin de matinée, rue Joseph-Soulas, à Orléans, pour venir en aide à une femme âgée d'une trentaine d'années, gravement blessée par arme blanche.

**Plusieurs plaies ont été constatées au niveau du cou et du thorax.**

Elle a été transportée au Centre hospitalier régional d'Orléans-La Source (CHRO) en urgence absolue.

Nicolas Bessone, procureur de la République d'Orléans, confirme qu' »une jeune femme a été poignardée à plusieurs reprises ». Selon les informations qu'il avait en sa possession, **elle se trouvait entre « la vie et la mort ».**

En début d'après-midi, un dispositif policier était toujours

en place.

Cet article disait que » La victime présentait des blessures au niveau du cou .... » .

» La victime présentait des blessures au niveau du cou .... »

!

Vous parlez le journaliste ?

Moi, qui parle peu de langues étrangères ( même le français, j'ai du mal ! ) , je peux quand même vous traduire :

**Elle a été égorgée .**

Aujourd'hui , dans » la Rep « , un autre article.

□

[https://www.larep.fr/orleans/faits-divers/2018/05/27/femme-poi-gnardee-a-orleans-la-garde-a-vue-du-suspect-deja-condamne-pour-meurtre-est-prolongee\\_12863067.html](https://www.larep.fr/orleans/faits-divers/2018/05/27/femme-poi-gnardee-a-orleans-la-garde-a-vue-du-suspect-deja-condamne-pour-meurtre-est-prolongee_12863067.html)

Les » blessures au cou » ont disparu, mais on apprend, à propos du » suspect » , que :

» l'homme en question » s'appelle » Malik S ... » ( le prénom doit être le bon puisqu'il n'est pas indiqué : » \* le prénom a été modifié » )

et que :

» Malik S. a été condamné pour un homicide volontaire commis à l'arme blanche, à Orléans en 2002, confirme Nicolas Bessone ( le Procureur de la République ).

Il était sorti de détention en 2012, d'abord en semi-liberté puis sous le régime de la liberté conditionnelle. «

Douce France .....